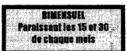
# JOURNAL OFFICIEL. DE LA

# REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE

# MAURITANIE





#### SOMMAIRE

## I- LOIS ET ORDONNANCES II-DECRETS, ARRETES, DECISIONS, CIRCULAIRES

# Ministère de l'Interieur, des Postes et Télécommunications

Actes Divers 23 Octobre 1997 Arrêté N° 409 Accordant la qualité d'officier de Police Judiciaire (O.P.J) à un Inspecteur de Police. Actes Divers: 26 Octobre 1997 Arrêté Nº412 Organisant la cessation définitive de Fonction pour cause de décès d'un commissaire de Police. Arrêté Nº 413 Accordant la qualité d'officier de Police Judiciaire (O.P.J) à un Inspecteur de Police. Ministère du Développement Rural et de l'Environnement

04 Octobre 1997

Arrêté n° R - 0492 portant agrément d'une coopérative agro - pastorale et avicole dénommée « BENKE KSAR/ NOUAKCHOTT ».

27 Octobre 1997

Arrêté nº R - 0546 portant agrément d'une coopérative agro - pastorale dénommée Dental Hallaybe/Sebkha/Nouakchott.

02 Novembre 1997	Arrêté nº R - 0549 portant agrément d'une coopérative agro - paste	orale
•	dénommée Yellitaare/Thidé/Sebkha/Nouakchott.	475
	Ministère de l'Education Nationale	
Actes Réglementaires		
2 Octobre 1997	Arrêté nº 0526 Fixant régime des études du deuxième Cycle de la	
		476
Ministére de	la Fonction Publique, du Travail, de la Jeunesse et des Sports	
Actes Divers		
30 Novembre 1997	Amilia Nie 0222 nortant Namination d'un Fanctionnaire Ctagisine 46	o <b>7</b>
20 Movemblé 1881	Arrête N° 0322 portant Nomination d'un Fonctionnaire Stagiaire 48	5 /
22 Octobre 1997	Arrête N°404 Portant Nomination et Titularisation d'une Technicie	nne
•		487
	•	
22 Octobre 1997	Arrête N°406 mettant fin à la mise en position de stage d'un docteu	r en
	Médecine.	487
25 Octobre 1997	Arrêté Nº 0410 portant Régularisation de la Situation Administrativ	/e
	d'un Attaché Auxiliaire.	488
27 Octobre 1997	Arrêté Nº416 Portant Nomination et Titularisation d'un Secrétaire	des
	Affaires Etrangères.	488
30 Octobre 1997	Arrêté N° 420 Mettant Fin à la Mise en Position de Stage d'un	
	Fonctionnaire.	488
30 Octobre 1997	Arrêté N°422 Portant Nomination et Titularisation d'un Technicien	
	Supérieur de Santé.	488
01 Novembre 1997	Arrêté N° 423 Portant Nomination et Titularisation d'un Ingénieur	đe
	l'économie Rurale.	488
03 Novembre 1997	Arrêté Nº 645 Portant Prolongation de Stage de formation de certa	ins
		488

# III - TEXTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATIONS IV - ANNONCES

# Ministère de l'Interieur des Postes et ... Télécommunications

Actes Divers :

Arrêté N° 409 du 23 Octobre 1997 Accordant la qualité d'officier de Police Judiciaire (O.P.J) à un Inspecteur de Police.

ARTICLE PREMIER: La qualité d'Officier de police Judioiaire est attribuée à l'Inspecteur de police El Hadrami Ould Sidina, ce pour compter du 14 Septembre 1997

ART 2 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel.

Arrêté N°412 du 26 Octobre 1997 Organisant la cessation définitive de Fonction pour cause de décès d'un commissaire de Police.

ARTICLE PREMIER: Est constatée la cessation définitive de fonction pour cause de décès à compter du 18 Janvier 1996 du commissaire de police précédemment , à

l'indice 900, Matricule 22.853 P, Mohamed Lemine Ould Mohamed Mahmoud Commissaire de police à Sélibaby

ART 2: Le présent arrêté sera enregistré partout où besoin sera et publié au journal officiel .

Arrêté N° 413 Accordant la qualité d'officier de Police Judiciaire (O.P.J) à un Inspecteur de Police.

ARTICLE PREMIER: L qualité d'Officier de police Judiciaire est attribuée à l'Inspecteur de police Mohamed Lemine Ould Dahi, ce pour compter du 20 Octobre 1997.

ART 2. Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel.

## Ministère du Développement Rural et de l'Environnement

Actes Divers

Arrêté nº R - 0492 du 04 octobre 1997 portant agrément d'une coopérative agropastorale et avicole dénommée

« BENKE » ksar/ Nouakchott.

ARTICLE PREMIER - La coopérative agro - pastorale et avicole dénommée « Benke / Ksar/ Nouakchott est agréée en application de l'article 36 du titre VI de la loi 67 - 171 du 18 juillet 1967 modifiée et complétée par la loi 93.15 du 21 janvier 1993 portant statut de la coopération.

ART 2 - Le service des Organisations socio - professionnnelles est chargé des formalités d'immatriculation de ladite coopérative auprès du greffier du tribunal de la wilaya de Nouakchott.

ART. 3 - Le Secrétaire Général duministère du Développement Rural et de l'Environnement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel.

Arrêté n° R - 0546 du 27 octobre 1997 portant agrément d'une coopérative agropastorale dénommée Dental Hallaybe/ Sebkha/Nonakchott.

ARTICLE PREMIER La coopérative agro - pastorale dénommée Dental Halaybe/ Sebkha/ Nouakchott est agréée en application de l'article 36 du titre VI de la loi 67 - 171 du 18 juillet 1967 modifiée et complétée par la loi 93.15 du 21 janvier 1993 portant statut de la coopération.

ART. 2 - Le service des Organisations socio - professionnnelles est chargé des formalités d'immatriculation de ladite coopérative auprès du greffier du tribunal de la wilaya de Nouakchott.

ART. 3 - Le Secrétaire Général du ministère du Développement Rural et de l'Environnement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel.

Arrêté n° R - 0549 du 02 novembre 1997 portant agrément d'une coopérative agropastorale dénommée Yellitaare/ THidé/ Sebkha/Nouakchott.

ARTICLE PREMIER: La coopérative agro - pastorale denommée Yellitaare/ Thidé/ Sebkha/ Nouakchott est agréée en application de l'article 36 du titre VI de la loi 67 - 171 du 18 juillet 1967 modifiée et complétée par la loi 93.15 du 21 janvier 1993 portant statut de la coopération.

ART. 2 - Le service des Organisations socio - professionnnelles est chargé des formalités d'immatriculation de ladite coopérative auprès du greffier du tribunal de la wilaya de Nouakchott.

ART. 3 - Le Secrétaire Général du ministère du Développement Rural et de l'Environnement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel

# Ministère de l'Education Nationale

Actes Reglementaires

Arreic N' 0526 du 22 Octobre 1997 Fixant régime des études du deuxième Cycle de la Faculté des Sciences et Lechniques.

ARTICLE PREMIER: Les études du deuxième cycle de la Faculté des Sciences et Techniques (FST) portent sur des enseignements scientifiques et techniques dispensées sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux pratiques et éventuellement sur des sorties, des exoursions, des stages et des projets de fin de formation ou des exposés dirigés.

Ces études d'une durée de deux ans comportent

- a Filières Fondamentales :
- Biologie;
- Chimie;
- Geosciences;
- -. Mathématiques pures ;

- Physique;
- b Filières appliquées, spécialisées ou professionnalisées :
- Géologie Miniere ;
- Maîtrise et Gestion de l'Eau;
- Mathématiques Appliquées ;
- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises ;
- Physique Appliquée.
- Sciences et Technologie des Aliments Elle sont sanctionnées par le diplôme de Maîtrise de la FST.

ART. 2: Les filières à ouvrir ainsi que leur capacité d'accueil, sont arrêtées sur proposition des départements, par une commission pédagogique spécialisée constituée :

- du Doyen ;
- du Secrétaire Général;
- des chefs de départements ;
- et des coordinateurs de filières du 2<sup>om/</sup> cycle.

ART. 3: L'orientation des étudiants du DEUG de la FST dans les différentes filières du 2 eme cycle s'effectue par sélection sur dossier dans la limite des possibilités d'accueil de chaque filière.

Dans le cas où la capacité d'accueil le permet, les titulaires d'un diplôme équivalent au DEUG de la FST peuvent être admis à s'inscrire après avis de la commission pédagogique spécialisée visée à l'article2.

Art 4: L'organisation générale des études, le déroulement des examens, la nature et coefficients des épreuves sont définis dans le règlement interieur de la Faculté des Sciences et Techniques.

ART. 5: Il n'est permis qu'un seul redoublement au deuxième cycle.

Art 6\_: Les enseignements et leurs horaires sont fixés, pour chaque filière, comme suit :

# Licence de Biologie :

Elle comporte les modules suivants :

Module	Volume horaire annuel (heures) Cours +TP/TD
Zoologie (1)	75
Botanique (1)	75
Ecologie Générale	62.5
Physiologie animale (1)	75
Physiologie Végétal (1)	75
Génétique (1)	75
Microbiologie	62.5
Biochimie (1)	75
Géologie	62.5
Anglais	25
Stage de langues Fonctionnelles	

# Maîtrise de Biologie

a) Option : Biologie Animale Elle comporte les modules suivants :

Module	Volume horaire annuel (hourds) Cours +TP/TD	
Zoologie (2)	100	
Ecologie Animale	75	
Physiologie Animale (2)	75	
Génétique (2)	75	
Statistiques	50	
Lutte anti - acridienne	50	
Parasitologie + Immunologie	50	
Biotechnologie	50	
Biochimie (2)	50	
Anglais	25	
Exposés dirigés		

b) Option : Biologie Végétale Elle comporte les Modules suivants

Module	Volume horaire annuel (heures) Cours + TP/TD
Botanique (2)	100
Ecologic végétale	75
Physiologie vėgėtale	75
Génétique	75
Statistiques	50
Désertification	50
Protection des cultures	50
Biotechnologie	50
Biochmie	50

	1 26 1
Anglais	23
Exposés dirigés	1
Exposes diriges	

## Licence de Chimie

Elle comporte les Modules suivants :

Module	Volúme	Volume horaire annuel ( heures )		
	Cours	TD	TP	
Thermodynamique chimique	62.5	37.5	12.5	
Chimic Organique	75	50	25	
Chimie Analytique	62.5	37.5	25	
Cinétique et catalyse	50	25	12.5	
Chimie quantique	50	25		
Chimie inorganique	50	25	25	
Informatique appliquée	15	15	20	
Anglais		25		
Stage de langues fonctionnelles				

## Maîtrise de Chimie

Elle comporte les Modules suivants :

Module	Volume horaire annuel ( heures )		
	Cours	TD	TP
Chimie organique II	50 25 25		25
Electrochimie	50	25	25
Chimie Industrielle	37.5	12.5	12.5
Chimie inorganique II	50	25	12.5
Méthodes d'analyse	50	25	25
Modules optionnels .	100	50	50
Anglais		25	
Exposés dirigés	1.		

# Licence des Géosciences

Elle comporte les Modules suivants

Ente comporte les Ma	oanies survants		
Module Volume horaire annuel (heures)			res)
	Cours	TD	TP
Minéralogie - Cristallographie - Géochimie	50.	10	15
Pétrologie et Pétrographie	60		
Géodynamique et Géologie fondamentales	70	10.5	25
Hydrogéologie et Hydrogéochimic		12.5	12,5
Physique et Chimie de la terre profonde	60	25	12,5
Pédelegie Climatel de la terre protonge	80	25	25
Pédologie-Climatologie-Metéorologie-TP Cartographie	80	50	50
Informatique, Mathématique et Physique appliquées	30	30	
Anglais			20
		25	

Stage de langues fonctionnelles	
	,
Ecole de terrain	

## Maîtrise des Géosciences

Elle comporte les Modules suivants :

Module	Volume horaire annuel (heures)	
	Cours	TP
Dynamique de la Biologie et evolution des, ressources minérales et énergétiques	150	
Hydrologie	40	20 .
Physique du sol et Aménagement de l'espace -TP Micropetro	75	65
Dynamique des bassins sédimentaires, Cycles et bilans géochimiques, TP cartographie	90	80
Informatique, Mathematique et phisique appliquées	60	30
Anglais	2	5
Exposés dirigés		
Ecole de terrain : Stage de terrain : Stage en entreprise		

# Licence des Mathématiques Pures

Elle comporte les Modules suivants :

Module	Volume horaire annuel (		
	Cours	TĎ	TP
Topologie et analyse fonctionnelle	63	25	25
Calcul différentiel	50	25	25
Mesure et Intégration	50	12.5	12.5
Algorithmique et programmation	25	25	12.5
Algebre	50	25	25
Anglais		25	
Stage de langue fonctionnelles			

# Maîtrise des Mathématiques Pures Elle comporte les Modules suivants :

Module	Volume horaire annuel ( heures )	
	Cours	TP/TD
Géométric différentielle	50	75
Algèbre commutative	50	75
Théorie des nombres	.50	75
Probabilité et statistiques	50	75
Distributions et équations aux dérivées partielles	.40	60 ·
Théorie spectrale	50	75
Espaces vectoriels topographique-dualité	50	75

Anglais (	25
	LJ
Exposés dirigés	

Licence de Physique

Elle comporte	les Modules suivants
---------------	----------------------

Module	Volume horaire annuel ( heures)	
	Cours	TD
Techniques Mathématiques appliquées à la physique	25	25
Thermodynamique et transfert de chaleur	40	20
Physique nucléaire	. 45	15
Electronique et électrocinétique	25	15
Vibrations et phénomènes oscillatoires	25	15
Mécanique des milieux continus	45	. 15
Optique physique	40	20
Mécanique quantique	40	30
Analyse numériques	20	20
Travaux pratiques	6	
Anglais	2	
Stage de langues fonctionnelles		

Maîtrise de Physique : Elle comporte les Modules suivants :

Module	 Volume horaire	oraire annuel (	
		heures)	
	 Cours	TD ·	
Physique du solide	. 60	25	
Physique Statistique	 50 .	20	
Ondes et Propagation	40	15	
Mécanique des Fluides	40	15	
Modules Optionnels		00	
Anglais		25	
Exposés Dirigés		· a <sup>2</sup>	

Licence de Géologie Minière Elle comporte les Modules suivants

Este comporte les Mod	nues suivants :		
Module	Volume	horaire annuel	*
	Cours	TD	TP
Module de rattrapage	20		
Paléontologie, Paléoécologie et Stratigraphic	40	20	
Géodynamique des bassins sédimentaires	40		
Pétrologie endogène	40		40
Méthodologie de la recherche et d'exploitation minières	200		40
Géologie structurale et régionale	80		40
Hydrogéologie et hydrologie	40		40
Géostatistique	40		

Anglais	25
Stage de langues Fonctionnelles	
Ecole de terrain	

# Maîtrise de Géologie Minère

Elle comporte les Modules suivants :

Module	Volume hora	Volume horaire annuel (heures)		
	Cours	TD	TP	
Mise en valeur des ressources minérales	140 -	•		
Recherche miner	60	20		
Ressources minérales et énergétiques	120		20	
Informatique et télédétection	20			
Microscopie		\	80	
Mines, cau et environnement ·	60			
Anglais	1	25		
Stage d'entreprise				
Projet		**		

# Licence de Maîtrise et Gestion de l'Eau

Elle comporte les Modules suivants :

Cours + TP/TD 50 50
50
50
50
50
50
50
50
50
25
50
50
50
50
50
50
25

# Maîtrise de Maîtrise et Gestion de l'Eau a) Option : Mobilisation des Ressources en F.

Module	Volume horaire annuel ( heures ) Cours + TP/TD
Ecologie	50
Météorologie et climatologie	50
Traitement des Eaux	50
Ressource en Eau et Gestion	50
Recherche Opérationnelle	50

Informatique appliquée	50
Conception et Gestion des Projets	50
Economie et Comptabilité générale	50
Anglais	25
- Hydrogéologie	
- Techniques des forages et de sondages	
<ul> <li>Eléments de Mécanique des Roches</li> </ul>	
- Organisation des chantiers souterrains	
- Essais in-situ et en laboratoire	300
<ul> <li>Systèmes de pompage ( mécanique , éolien ,</li> </ul>	
électrique et solaire )	_
- Travaux pratiques, visites, mini - projets	
Projet	

b) Option : Assainissement et Qualité des Eaux

Module	Volume horaire annuel ( heures ) Cours + TP/TD
Ecologie	50
Météorologie et climatologie	50
Traitement des Eaux	50
Ressources en Eau et Gestion	50
Recherche Opérationnelle	50
Informatique appliquée	50
Conception et Gestion des Projets	50
Economie et Comptabilité générale	50
Anglais	. 25
- Méthodes d'analyse	-
- Electrochimie	
- Génie des procédés industriels	
- Pollution chimique et biologique des Eaux	
- Etudes des stations d'épuration et d'assainissement	300
- Procédés de dessalement	
- Contrôle de la qualité de l'eau	
- Travaux pratiques et visites techniques	<u>'</u>
Projet	

c) Option : Aménagements Hydrauliques

Module	Volume horaire annuel ( heures ) Cours + TP/TD
Ecologie	50
Météorologie et climatologie	• 50
Traitement des Eaux	50
Ressources en Eau et Gestion	50
Recherche Opérationnelle	50
Informatique appliquée	50
Conception et Gestion des Projets	50
Economie et Comptabilité générale	. 50
Anglais	25
- Hydrologie régionale	
- Géotechnique	
- Résistance des matériaux	
- Aménagement Hydraulique	
- Organisation des chantiers et Engins des TP	300
- Eléments de Topographie	

- Travaux pratiques, visites, mini - projets - Hydraulique Maritime	
Projet	

d) Option: Management des Projets Hydrauliques Volume horaire annuel ( heures ) Cours + TP/TD Module Ecologic 50 50 Météorologie et climatologie Traitement des Eaux 50 50 Ressources en Eau et Gestion 50 Recherche Opérationnelle 50 Informatique appliquée 50 Conception et Gestion des Projets 50 Economie et Comptabilité générale 25 Anglais - Etudes des besoins en eau - Estimation des ressources - Choix économique des projets - Evaluation financiére - Coût et structure du coût 300 - Identification, pilotage et suivi Textes Juridiques de l'eau - Etudes détaillée de cas Projets

e) Option : Gestion des Ecosystèmes

Module	Volume horaire annuel ( heures )  Cours + TP/TD
Ecologie	50
Météorologie et climatologie	50
Traitement des Eaux	50
Ressources en Eau et Gestion	50
Recherche Opérationnelle	50
Informatique appliquée	50
Conception et Gestion des Projets	50
Economie et Comptabilité générale	. 50
Anglais	25
- Ecosystème aquatiques	
- Pédologie	
- Ecotoxicologic	
- Zones humides	
- Géologie environnementale	300
- Qualité des Eaux	
- Visites techniques et mini - projets	

Projets

# Licence de Mathématiques Appliquées :

a) Option : Calcul Scientifique Elle comporte les modules suivants :

Module	Volume horaire annuel (heures )	
	Cours	TD/TP
Topologie et Analyse fonctionnelle	63	87
Calcul différentiel	50	75
Mesure et Intégration	50	75
Algorithmique et programmation	25	50
Analyse numérique matricielle et optimisation	40	60
Mécanique Analytique	25	50
Anglais	25	
Stage de langues fonctionnelles		

## b) Option Economique et Finance Elle comporte les modules suivants

Module	Volume horaire annuel (heures)		
	Cours	TD/TP	
Topologie et Analyse fonctionnelle	63	87	
Calcul différentiel	50	75	
Mesure et Intégration	50	75	
Algorithmique et programmation	25	50	
Analyse numérique matricielle et optimisation	140	60	
Macro-économie et Economie internationale	40		
Calcul économique et Micro-économie	40		
Anglais	25		
Stage de langues fonctionnelles			

## Maîtrise de Mathématique Appliquées

a) Option : Calcul Scientifique Elle comporte les modules suivants :

Module	Volume horaire annuel (heures)		
	Cours	TD/TP	
Probabilité et statistiques	50	75	
Distributions et équations aux dérivées partielles	40	60	
Analyse numérique des équations aux dérivés partielles	40	60	
Théorie spectrale	50	75	
Mécanique des milieux continus	50	75	
Informatique	25	50	

Anglais		,	25
Projets	ļ.		

b) Option: Economie et Finance

Elle comporte Jes modules suivants :

Module	Volume horaire annue	d (heures)	
	Cours	TD/TP	
Probabilité et statistiques	50	75	
Analyse de données	25	50 .	
Recherche opérationnelle et théorie de la décision	40	60	
Calcul stochastique applique a la finance	25	50	
Analyse numérique et applications a l'économie et a la finance	25	50	
Actuariat	50		
Econométrie	100		
Anglais	25		
Projets		-	

Licence de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE °)

Elles comporte les modules suivantes :

Module	Volume horaire annuel (heures) Cours + TP/TD		
Algorithmiques et Programmation	50		
Langue C	50		
Système d'exploitation	50		
Compilation	50		
Introduction aux bases de données	50 .		
Architecture des Systèmes	50		
Méthodologie de conception de systèmes d'information	50		
Comptabilité Générale	75		
Economie d'entreprise I	50		
Calcul Economique	50		
Recherche Opérationnelle	50		
Analyse de données	50		
Anglais	25		
Stage de Langues Fonctionnelles			

Maîtrise de Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises (MIAGE)

Elles comporte les modules suivantes :

Module	Volume horaire annuel (heures) Cours + TP/TD
Programmation Avancée	50
Systèmes d'exploitation et Techniques Avancées	50
Système d'exploitation	50
Intelligence Artificielle	50
Bases de données et Applications	50
Génie Logiciel	50
Réscaux	50
Analyse et Politique Financières	50
Economie d'entreprise II	50
Comptablité Analytique et Budgetaire	75
Droit Commercial	50

Calcul Numérique et Mini - Projets	50
Anglais	25
Projets	

Licence de Physique Appliquée

Elle comporte i	es Modules	suivants	,
-----------------	------------	----------	---

Module	Volume horaire annuel (heures)		
	Cours	TD	TP
Circuits, Systèmes linéaires	21	21	
Composants Electriques	. 35	28	36
Conversion de l'énergie	42	28	30
Base de Physique	38	35	
Contrôle des Processus ( Automatique)	21	21	24
Techniques Mathématiques Appliquées à la Physique	35	35	
Systèmes Logiques et Séquentiels	30		
Traitement de l'Information	40		28
Anglais	25		
Stage de Langues Fonctionnelles			

# Maîtrise de Physique Appliquée Elle comporte les Modules suivants :

Module	Volume horaire annuel (heures)				
	Cours	TD	TP		
Capteurs et Instrumentation	30	30	20		
Informatique Industrielle	20	25	25		
Système Séquentiels	20	20			
Electronique du Signal	25	25	20		
Traitement du Signal	25	25	20		
Electronique de Puissance	20	20	15		
Production de L'énergie	35	35	30		
Distribution de l'énergie	20	20			
Géstion	40				
Anglais		25			
Projets					

# Licence des Sciences et Technologie des Aliments Option : Préservation. Analyse et qualité Elles comporte les modules suivantes :

Module	Volume horaire annuel ( heures ) Cours + TP/TD		
Connaissance des Aliments	50		
Agents et mécanismes de détérioration des Aliments	37.5		
Microbiologie Alimentaire	125		
Biotechnologie : Application Industrielles	62.5		
Biochimie métabolique	62.5		
Chimie et Electrochimie Analytiques	75		
Chimie Organique	87.5		
Systématique	75		
Physiologic Animale	25		
Immunologie	37.5		
Statistique Appliquées et Informatique	50		
Physique Industrielles	50		
Techniques Industrielles	50		

Connaissance et Gestion des Entreprises	25
Anglais	25
Stage de Langue Fonctionnelles	•

### Maîtrise des Sciences et Technologie des Aliments

Option : Préservation, Analyse et qualité Elles comporte les modules suivantes :

Module	Volume horaire annuel ( heures ) Cours + TP/TD		
Pollutions	37.5		
Toxicologie	37.5		
Normes de qualité et Aspects Législatifs	25		
Hygiéne et Environnement	37.5		
Pratique de Gestion de la Qualité	37.5		
Technologie des Procèdes de Transformation -	112.5		
Valorisation			
Traitement de préservation	50		
Systèmes d'emballage des Produits Alimentaires	25		
Biochimie et Physico - Chimie Alimentaire	62.5		
Analyse sensorielles	37.5		
Analyse et Contrôle Biologique	75		
Analyse et Contrôle Biochimique et Physico - Chimique	87.5		
Anglais	25		
Projets			

ART. 7 :Les détails des contenus des enseignements sont arrêtés, sur proposition des départements, par la commission pédagogique spécialisée visée à l'article 2.

ART. 8 : Le Recteur de l'Université et le Doyen de la Faculté des Sciences et Techniques sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel..

### Ministère de la Fonction Publique du Travail de la Jeunesse et des Sports

Actes Divers

Arrêté n°0322 du 30 Novembre 1997 portant Nomination d'un Fonctionnaire Stagiaire

ARTICLE PREMIER: Madame Mariem Mint Mohamed Ould Ahmedou Administrateur auxiliaire GA2 1er groupe 4e échelon depuis le 29/6/97, ayant exercé dans les missions consulaires pendant 5 ans, est à compter du 5 Juillet 1997 nommée secrétaire des Affaires Etrangéres ( corps

diplômatique, stagiaire 2<sup>é</sup> grade 1<sup>er</sup> échelon (indice 760) néant. Durée Stage: Un an ART. 2: Le Présent arrêté sera publié au Journal Officiel.

Arrêté N°404 du 22 Octobre 1997 Portant Nomination et Titularisation d'une Technicienne Supérieur de Santé. ARTICLE PREMIER: Madame Maîmouna

Mint Ahmed Salem Sage - Femme 2eme Grade

4 cme échelon ( indice 740 ) depuis le 01/10/91, titulaire du Diplôme de Technicien Supérieur de Santé de l'école Nationale de Santé Publique de Nouakchott est à compter du 23/12/92 du point de vue ancienneté et à compter du 06/2/93 du point de vue Salaire, Nommée et titularisée Technicienne Supérieur de Santé 2 cmae 4 cme échelon (indice 760 ) AC néant. ART. 2: Le présent arrêté scra publié au Journal Officiel.

Arrête N°406 du 22 Octobre 1997 mettant fin à la mise en position de stage d'un docteur en Médecine. ARTICLE PREMIER: Il est mis fin à compter du 01/10/92, à la mise en position de stage de

Monsieur Sid'El Moctar Ould Mohamed Cissoko Docteur en Médecine. L'intéressé est remis à la disposition du

Ministère de la Santé et des Affaires sociales pour compter de la même date . ART 2 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel.

Arrêté N° 0410 du 25 Octobre 1997 portant Régularisation de la Situation Administrative d'un Attaché Auxiliaire,

ARTICLE PREMIER Monsieur Mohamed Ould Sidi attaché traducteur auxiliaire GAl 1<sup>er</sup> groupe 8<sup>eme</sup> échelon depuis le 05/3/96, ayant exercé quinze (15) ans dans les missions diplomatiques et consulaires est à compter du 29 /6/97, nommé attaché des affaires étrangères stagiaire 2<sup>eme</sup> Grade 1<sup>er</sup> échelon (indice 560) AC néant.

Durée de stage : un an.

ART 2 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel

Arrêté N° 416 du 27 Octobre 1997 Portant Nomination et Titularisation d'un Secrétaire des Affaires Etrangères. Arrêté N° 420 en date du 30 Octobre 1997 Mettant Fin a la Mise en Position de Stage d'un Fonctionnaire.

Article premier: Monsieur Ahmed Sidibé Administrateur auxiliaire GA2 1<sup>er</sup> groupe 1<sup>er</sup> échelon depuis le 21 - 9 - 82, titulaire de la Maîtrise en Sciences Juridiques (Option Relation Internationale) de l'Université de Dakar, est à compter de la même date, nommé secrétaire des Affaires Etrangères (corps diplomatique) stagiaire 2<sup>e</sup> grade 1<sup>er</sup> échelon (Indice 760) AC néant.

Durée de Stage : Un an

ART.2 : l'Intéressé est à compter du 21-9-83, titularisé secrétaire des Affaires Etrangères ( Corps Diplomatiques) 2<sup>e</sup> grade 1<sup>er</sup> échelon ( indice 760) AC un an.

ART 3 : le présent arrêté publié au Journal Officiel.

Arrêté Nº 420 du 30 Octobre 1997 Mettant Fin à la Mise en Position de Stage d'un Fonctionnaire.

ARTICLE PREMIER: La période de stage de Mr Abdel Kader N'daw, maître d'Education Physique, ayant effectué une formation en Tunisie, prend fin à compter du 30 Septembre 1997.

ART. 2: Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel.

Arrêté N°422 du 30 Octobre 1997 Portant Nomination et Titularisation d'un Technicien Supérieur de Santé.

ARTICLE PREMIER: Il est mis fin à compter du 30 - 9 - 97, à la mise en position de stage de Monsieur Abdel Kader N'Dao maître d'Education physique qui vient de terminer sa formation en Tunisie.

ART 2 : Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel

Arrêté Nº 423 du 01 Novembre 1997 Portant Nomination et Titularisation d'un Ingénieur de L'économie Rurale.

ARTICLE PREMIER : Monsieur Mohamed Lemine Ould Abdallahi Technicien Supérieur auxiliaire TB2 1 er groupe 1 er échelon depuis le 29 - 5 - 94, titulaire du diplôme de Technicien supérieur ( section prothèse dentaire) de la Faculté de Médecine dentaire de Monastère en Tunisie, est à compter de la même date nommé et titularisé Technicien supérieur de santé 2 grade 1 er échelon ( Indice 600) AC néant Mle 43116 P.

ART. 2: Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel

Arrêté Nº 645 du 03 Novembre 1997 Portant Prolongation de Stage formation de certains fonctionnaires. ARTICLE PREMIER: Les fonctionnaires dont les noms suivent en service au bénéficient de la prolongation de leur stage conformément aux indications du tableau ci - après :

Ministére de l'Education	Nationale				
Ancienne Situation	Ancienne Situation		Prolongation Demandée		emandée
Noms et Prénoms	Date d'effet	Durce	Date fieffé	Durée	Lieu
1 - Mohamed Lemine Ould Moulaye Brahim, Mle 250069S 87 - 150 Réf.A.362 du 14 - 11 - 94	1/10/92	5 ans	1/10/97	2 ans	Egypte
2 - Mohamed Mahmoud Ould Sidi Abdel Jelil, Mle 23094 86.140 Réf.A.173 du 27 /5/95	. 1/10/97	l ans	1/10/97	2 ans	France
3 - Abdel Wedoud Ould Ahmed Louly, Mle 16721 Q <u>84.572</u> , Réf - A.173 du 27/5/95	1/10/97	l ans	1/10/97	3 ans	Tunisie
4 - Mohamed Ould Ahmed Baba	1/10/97	2 ans	1/10/97	1 ans	Tunisie
Mle 22997 W. 86.169 Réf.A.173 du 27/5/95.	. ij	*			

#### ART. 2: Le présent arrêté sera publié au Journal Officiel.

# III - TEXTES PUBLIES A TITRE D'INFORMATION

# CONSERVATION DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIRS BUREAU D

# AVIS DE BORNAGE

et à l'ouest par une rue sans nom.

Dont l'immatriculation a été demandé par le sieur Mohamed El Moctar ould Efade, suivant réquisition du 6 juillet 1997, n° 775

Toute personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par u mandataire nanti d'un pouvoir régulier.

Le Conservateur de la Propriété foncier

Dion Abdoul Hamett

Diop Abdoul Hamett

# CONSERVATION DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIRS BUREAU D\_\_\_\_

AVIS DE BORNAGE

Le 11/11/1997 à 10 heures 30 minutes Il sera procédé, au bornage contradictoire d'un immeuble situé à ARAFAT consistant en un

Le 15/11/1997 à 10 heures 30 minutes II sera procédé, au bornage contradictoire d'un immeuble situé à ARAFAT consistant en un terrain urbain bâti, d'une contenance de un are Cinquantecentiares (01a, 50 ca), connu sous le nom de lot n° 2191 ilot secteur (5), et borné au nord par le lot n° 2190, à l'est par le lot 2181, au sud par le lot n° 2193 terrain urbain bâti, d'une contenance de 06 a 60 ca, connu sous le nom de lot n° 488, 189, 190 et 191/B et borné au nord par la route de l'espoir, sud par les lots 192 et 193, est par et ouest par des rues sans nom.

Dont l'immatriculation a été demandé par le sieurCheikh ould Dahi, suivant réquisition du 13 septembre 1997, n° 782.

Toute personnes intéressées sont invitées à y Le 15 /11/1997 à 10 heures 30 minutes Toute personnes intéressées sont invitées à y assister ou à s'y faire représenter par u mandataire nanti d'un pouvoir régulier. Le Conservateur de la Propriété foncier Diop Abdoul Hamett

# CONSERVATION DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIRS BUREAU D

AVIS DE BORNAGE Le 15 /11/1997 à 10 heures 30 minutes Il sera procédé, au bornage contradictoire d'un immeuble situé à **TOUJOUNINE** consistant en un terrain urbain bâti, d'une contenance de Cinq Ares Zero Centiares (05 a 00 ca), connu sous le nom de lot n° 21 bis ilot B et borné au nord par la route de l'espoir, l'Est par le lot s/n et à l'Ouest par le lot s/n.

Dont l'immatriculation a été demandé par le sieur BOURHI OULD TEKROUR, suivant réquisition du 22/4/ 1997, n° 753

Toute personnes intéressées sont invitées à y mandataire nanti d'un pouvoir régulier .

Le Conservateur de la Propriété foncier

Diop Abdoul Hamett

# CONSERVATION DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIERS BUREAU d AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Au Livre foncier d' ...d.... Suivant réquisition, n° 787 déposée 07/10/1997 le sieur **Mohamed** of 07/10/1997 le sieur Mohamed ould Mohamed El Moctar, profession demeurant à Nouakchott et domicilié à Nouakchott..... Il a demandé l'immatriculation au livre foncier du cercle du trarza d'...d'un immeuble, consistant en un terrain forme rectangle, d'une contenance totale de cinq ares zéro centiares ( 05a, 00 ca), situé à Dar Naim, connu sous le nom du lot n° 1828 bis/H - 21 et borné au nord par une rue sans nom, est par une rue sans nom, sud par la route de l'espoir et ouest par le lot s/n.

il déclare que ledit immeuble lui appartient en un vertu d'un acte administratif délivré par le

et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou chargé réels, actuels ou éventuels autres que ceux-ci après détaillés, savoir

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation ès mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal de 1<sup>ere</sup> instance de Nouakchott

Le Conservateur de la Propriété foncière Diop Abdoul Hamett

Nouakchott

la demande l'immatriculation au livre foncier cercle du trarza d'...d'un immeuble,

consistant en un terrain forme rectangle, d'une contenance totale de un are cinquante centiare (01a, 50 ca), situé à Aralat, connu sous le nom du lot 169/G ext Phase II et borne au nord par le lot 167,est par les lots 166 et 168, sud par le lot 171 et ouest par une rue sans nom

il déclare que ledit immeuble lui appartient en un vertu d'un acte administratif delivré par le

wali

et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou chargé réels, actuels ou éventuels autres que ceux-ci après détaillés, savoir Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation ès mains du Conservateur soussigné, dans le

délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal de 1 instance de Nouakchott

Le Conservateur de la Propriété foncière Diop Abdoul Hamett

#### CONSERVATION DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIERS BUREAU d .....

#### AVIS DE DEMANDE D'IMMATRICULATION

Au Livre foncier d'....d.... Suivant réquisition, n° 790 déposée le 15/10/1997 le sieur KHALIIINA OULD AHMED SALEM, profession demeurant à Nouakchott, et domicilié à

Il a demandé l'immatriculation au livre foncier du cercle du trarza d'...d'un immeuble, consistant en un terrain forme rectangle, d'une

contenance totale de

contenance totale de ( 09a, 00ca), situé à TOUJININE, connu sous le nom du lot n° 3 BOUHDIDA et borné au nord par les lots n° 2 et 4, Est par une rue sans nom, sud par une route de l'Espoir et ouest par le lot n° 1 il déclare que ledit immeuble lui appartient en un vertu d'un acte administratif et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou chargé réels, actuels ou éventuels autres que ceux-ci après détaillés, savoir Toutes personnes intéressées sont admises à

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation , ès mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal de l'em instance de Nouakchott

Le Conservateur de la Propriété foncière Diop Abdoul Hamett

# CONSERVATION DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIERS BURÉAU d .....

# AVIS DE DEMANDE

AVIS DE DEMANDE
D'IMMATRICULATION

Au Livre foncier d' ...d....

Suivant réquisition, nº 791 déposée le 15/10/1997 le sieur KHALIHINA OUI.D

AHMED SALEM, profession demeurant à Nouakchott, et domicilié à Il a demandé l'immatriculation au livre foncier du cercle du trarza d'...d'un immeuble, consistant en un terrain forme rectangle, d'une contenance totale de

contenance totale de

(04a, 44ca), situé à TOUJININE, connu sous le nom des lots n° 794-795 BOUHDIDA III àt borné au nord par le lot n° 796. Est par une rue sans nom, sud par une route de l'Espoir et ouest par les lots n° 800 et 801 il déclare que ledit immeuble lui appartient en un vertu d'un acte administratif.

et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou chargé réels, actuels ou éventuels autres que ceux-ci après détaillés, savoir

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition à la présente immatriculation , ès mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal de 1<sup>ere</sup> instance de Nouakchott

Le Conservateur de la Propriété foncière Diop Abdoul Hamett

# CONSERVATION DE LA PROPRIETE ET DES DROITS FONCIERS BUREAU d .....

AVIS DE DEMANDE
D'IMMATRICULATION

Au Livre foncier d' ...d....
Suivant réquisition, n° 792 déposée le 23/10/1997 le sieurSalem Vall ould Sidi ould Didi, profession .demeurant à Nouakchott..et

Il a demandé l'immatriculation au livre foncier du cercle du trarza d'...d'un immeuble, consistant en un terrain forme rectangle, d'une contenance totale de

(01a, 22ca), situé à Arafat, connu sous le nom du lot n° 34 ilot D et borné au nord par le lot n° 35, est par une rue sans nom, sud par une rue sans nom et ouest par le lot n° 36 il déclare que ledit immeuble lui appartient en un vertu d'un acte administratif délivré par le wali

et n'est à sa connaissance, grevé d'aucuns droits ou chargé réels, actuels ou éventuels autres que ceux-ci après détaillés, savoir Toutes personnes intéressées sont admises à

former opposition à la présente immatriculation, ès mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura licu incessamment en l'auditoire du Tribunal de l'em instance de Nouakchott

Le Conservateur de la Propriété foncière Diop Abdoul Hâmett

# 

D'IMMA I RICC.

Au Livre foncier d' ...d...

Suivant réquisition, n° 794 déposée le 28/10/1997 le sieurNAGI OULD TAGHI

Consign demeurant à Nouakchott..e Nouakchott..et

domicilié à ll a demandé l'immatriculation au livre foncier du cercle du trarza d'...d'un immeuble, consistant en un terrain forme rectangle, d'unc contenance totale de

( 06a, 60ca), situé à ARAFAT, connu sous le nom des lots nº 561 ? 562, 563 ? 559 et borné au nord par une rue sans nom, Est par les lots n°564 et 565 une rue sans nom, sud par une rue sans nom et ouest par les lots n° 560 et 557 il déclare que ledit immeuble lui appartient en un vertu d'un acte administratif.

et n'est à sa commaissance, grevé d'aucuns droits ou chargé récls, actuels ou éventuels autres que ceux-ci après détaillés, savoir Toutes personnes intéressées sont admises à

former opposition à la présente immatriculation , ès mains du Conservateur soussigné, dans le délai de trois mois, à compter de l'affichage du présent avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du Tribunal de les instance de Nouakchott

Le Conservateur de la Propriété foncière . Diop Abdoul Hamett

#### IV - ANNONCES

#### CONVOCATION

CONVOCATION

Les actionnaires de la Banque de l'Habitat de Mauritanie sont convoqués aux travaux de l'Assemblée Générale Annuelle prévue le mercredi 24 décembre 1997 à 10 heures dans les locaux de la banque à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant.

1° - Rapport d'activité pour l'année 1996
2° - le bilan de l'exercice 1996
3° - le rapport des commissaires aux comptes 4° - auitus aux administrateurs

4° - quitus aux administrateurs
LE PRESIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
MOHAMED ABDERRAHMANE OULD SAIBOTT

AVIS DE PERTE Il est porté à la connaissance du public de la perte de la copie des titres fonciers nº 5266 et 5267 du cercle du trarza appartenant au sicur Mohamed Lemine ould Abderrahmane né en 1944 à Boutilimit le notaire